

CARITAS Neuchâtel

Le secteur dettes accueille, oriente, informe et accompagne toute personne en difficulté financière et domiciliée dans le canton de Neuchâtel.



Le secteur dettes

Permanence sans rendez-vous, le mardi de 14h00 à 17h00

La permanence correspond **au premier contact** avec les professionnel-le-s du domaine.

Durant ce bref entretien :

- nous prêtons attention aux difficultés que vous rencontrez
- nous vous orientons vers d'autres services et institutions
- nous vous conseillons pour faire valoir vos droits et en cas de problèmes financiers

S'il s'agit **d'un endettement**, des documents sont demandés et un entretien est organisé. Les professionnel-le-s du domaine pourront proposer par le biais d'un accompagnement individuel diverses prestations gratuites :

- évaluation de la situation
- stabilisation du budget
- soutien pour des démarches administratives et sociales
- mise en place d'un plan d'assainissement des dettes

Les objectifs de ces prestations sont de vous permettre de reprendre le contrôle de votre situation financière et de sortir de la spirale infernale de l'endettement.

www.caritas-dettesconseil.ch/fr

Permanence téléphonique «SOS Info Dettes»
au 0800 708 708 (lundi au jeudi de 10h à 13h)

CARITAS Neuchâtel

Vieux-Châtel 4
Case postale
2002 Neuchâtel

Tél. 032 886 80 70
Fax 032 721 44 71
E-Mail: caritas.neuchatel@ne.ch

Compte postal 20-5637-5

www.caritas-neuchatel.ch

